



## **BAREME DE COTISATION D'UNCOS 2018**

Proposé par le Conseil d' Administration et adopté à l'unanimité par l' Assemblée Générale Ordinaire du 29 Septembre 2016.

Cotisation annuelle 2018 : 290,00 Euros.

Règlement par chèque à l'ordre d'UNCOS  
Possibilité de régler en 3 fois. (Remise de trois chèques lors de l'adhésion).

A transmettre à l'adresse suivante :

UNCOS  
Route de Pamiers  
09270 MAZERES

**après acceptation de votre demande d'adhésion.**

Le Président

D. TRAMON

Le Trésorier

S. DER KRIKORIAN